

Connaissez-vous les avantages d'une adhésion à l'ASI?

- Vous recevez 12 x par année la revue «Soins infirmiers»
- Vous bénéficiez de la **consultation juridique** gratuite pour toutes vos questions liées à votre lieu de travail et **aux activités d'infirmières indépendantes**
- Vous bénéficiez de la **protection juridique** gratuite en cas de litiges sur votre lieu de travail
- Vous obtenez des réductions sur les congrès et formations continues et postdiplômes de l'ASI
- Et, last but not least, vous profitez de **divers rabais auprès d'assurances et d'entreprises, au Secrétariat central de l'ASI, dans votre section ou dans votre association spécialisée de l'ASI.**

En adhérant à l'ASI, vous contribuez à l'avenir de votre profession et à la défense de la cause infirmière auprès des décideurs.

Voici votre plus-value en tant que membre de l'ASI:

Revue Soins infirmiers (gratuite pour les membres ASI)	CHF 99.00
Congrès de l'ASI (25% d'économie pour les membres ASI)	CHF 55.00
L'économie moyenne de la convention collective de l'ASI-SWICA	CHF 170.00
Entrée gratuite à l'IFAS	CHF 20.00
Fit Nursing Care (20% de réduction pour les membres ASI)	CHF 120.00
Prévoyance-vieillesse pour les femmes E & D. Cipolla (bon à l'adhésion à l'ASI)	CHF 50.00
Banque Coop (50% de réduction sur la Maestro Card et Master Card/VISA)	CHF 50.00
Cornèrcard VISA (50% de réduction)	CHF 50.00
Economie possible par an (sans les réductions sur les formations continues)	CHF 614.00

Adhésion à l'ASI, cotisation 51 - 100%	CHF 260.00
Adhésion à l'ASI, cotisation 11 - 50%	CHF 170.00

Nota bene: dans plusieurs cantons, il est possible de déduire la cotisation de ses impôts sous les frais professionnels.

Comparée à d'autres associations professionnelles, la cotisation à l'ASI est très avantageuse:

Impressum (association des journalistes suisses)	CHF 305.00
Coiffeur Suisse	CHF 345.00
FSFP (Fédération suisse des fonctionnaires de police)	CHF 500.00

La comparaison avec les syndicats est encore plus frappante:

SSP (Syndicat des services publics)	moyenne CHF 530.00
UNIA (Le Syndicat)	CHF 534.00 – 609.00
(cotisation pour un taux d'activité de 51-100%, un revenu annuel brut CHF 64'200-85'600)	

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) est l'association professionnelle représentative du personnel infirmier diplômé en Suisse.

Avec ses 25 000 membres, l'ASI est la plus grande association professionnelle dans le domaine de la santé.

Sur mandat de ses membres, l'ASI poursuit les buts suivants:

- **établir** les soins infirmiers comme **profession autonome** et **renforcer la position des infirmières**
- **défendre et promouvoir les conditions sociales et économiques** de ses membres
- **développer les soins infirmiers** et assurer leur **qualité**
- **soutenir les membres dans leurs activités** et leur **développement professionnels**
- **participer aux décisions dans le domaine de la santé**
- **s'impliquer dans la formation de base, postdiplôme et continue** et promouvoir **l'enseignement et la recherche.**

**Nous sommes heureux que vous fassiez partie de l'ASI!
C'est grâce à vous qu'il nous est possible de fournir toutes ces prestations.**